

### Règles pour l'ensemble des participants :

- Tout participant, s'engage à être présent à l'heure à l'ensemble des parties auxquelles ils s'inscrivent. (Un joueur ne peut donc pas être inscrit à deux événements se déroulant de manière simultanée).
- Tout participant doit faire preuve de courtoisie et de bienséance sur le serveur Normandiejdr.
- Tout participant doit respecter les consignes données par les Animateurs gérant le salon dans lequel ils se trouvent ainsi que celles des Modérateurs.
- Tout participant à cette convention est averti du risque que ses actions soient enregistrées et potentiellement rediffusées par un autre participant à la convention. Il accepte, de par sa présence, le risque d'être enregistré. Chacun est responsable de l'image qu'il donne.
- L'équipe d'organisation s'engage à ne pas utiliser à des fins commerciales les éléments qu'elle pourrait recueillir. Pareillement l'équipe d'organisation s'engage à ne pas conserver les données personnelles des participants. Aucun membre de l'organisation n'encourage ou n'incite à la diffusion d'image des participants. L'organisation se limite au cadrage des parties et à fournir le support vocal ainsi que l'emploi du temps et la répartition des parties dans chaque salon.
- Si un Participant, désire retranscrire sa partie par d'autres moyens que discord (twitch, youtube ou autres), celui-ci doit recueillir l'autorisation écrite (non manuscrite, un simple message écrit suffit) de l'ensemble des participants à sa partie ou son atelier. En cas de problème mettant en cause l'équipe d'organisation de la convention, la personne ayant enregistré devra être capable de fournir une preuve (copie d'écran ou autre) de l'accord de l'ensemble des participants concerné par l'enregistrement. Dans le cas contraire, l'équipe d'organisation aura la possibilité de se retourner contre la personne responsable de l'enregistrement litigieux.

### Engagements spécifiques aux Animateurs :

- L'Animateur doit assurer le respect des horaires prévus pour sa partie. Si la marge permet de déborder, un timing mal calculé ne doit empêcher les joueurs inscrits d'aller à une autre table de jeu sereinement.
- Les contenus proposés ne devront pas contenir d'éléments susceptibles d'enfreindre le droit d'auteur. L'équipe d'organisation et les associations impliquées dans l'organisation de la convention jdr normande en ligne ne pourront pas être tenues responsables des éventuelles infractions au droit d'auteur commises par les participants.
- Un maître de jeu doit avertir à l'avance si sa partie doit être considérée comme étant réservée à un public averti et, le cas échéant, prévenir ses joueurs. L'équipe d'organisation et les associations impliquées dans l'organisation de la convention jdr normande en ligne ne sont pas responsables du contenu des scénarios.
- Compte tenu de l'afflux qui sera sur le Discord Normandie JDR et de la charge que cela représente sur le serveur, les Animateurs proposant du Jeu de Rôle ne peuvent pas streamer leurs parties via discord ni laisser les joueurs la streamer par ce même média.

- Les Modérateurs ont tout les droits pour interrompre, arrêter ou supprimer une partie qui serait à l'origine de problèmes. Les Animateurs contrevenant aux règles, ou n'ayant pas prévenu du caractère potentiellement choquant des thèmes abordés dans leur partie, ou n'étant pas intervenu pour empêcher une situation s'exposent à un bannissement du serveur Discord.
- L'animateur est responsable du bon déroulement de l'activité ou partie qu'il organise.
- L'animateur doit veiller à ce que les règles de courtoisie et de respect soient observées à table entre les participants. Pour le cas des parties de Jeu de Rôle, si un scénario peut mettre les joueurs en opposition, un Maître de Jeu doit s'assurer que les esprits des joueurs ne s'échauffent pas hors du personnage qu'ils incarnent.
- Un Animateur devra signaler tout comportement abusif aux modérateurs de la convention de jdr normande.
- Un Animateur n'étant pas disponible pour cas de force majeure, veillera à avertir les Modérateurs.
- Tout les éléments relatifs à la préparation et aux modalités doivent être gérés par l'Animateur.
- La partie vocale doit se tenir dans le Salon Discord qui lui à été réservée à cet effet.
- Le matériel de jeu et le support de jeu, hors discord, sont laissés à la libre appréciation de l'Animateur. Ce dernier doit néanmoins s'assurer que tout ses joueurs seront en capacités d'utiliser les outils dont il aura besoin. Un test préalable avec les joueurs est recommandé pendant la semaine qui précède l'événement afin de vérifier que tout le monde ait un compte et ait accès à la partie le moment venu.
- Un Animateur doit prévoir à l'avance les besoins relatifs à ce qu'il propose. Si chaque partie peut avoir besoin d'un token ou d'un pnj improvisé, il serait difficilement concevable que les éléments nécessaires à la base d'un scénario proposé par un Maître de Jeu n'aient pas été prévus à l'avance. Par conséquent, il est attendu de tout Animateur qu'il ait préparé à l'avance l'ensemble du matériel nécessaire à son animation (qu'il s'agisse d'un scénario, d'une table ronde ou de tout autre événement)